



RÉFORME DES RETRAITES :

31 DÉCEMBRE : MACRON ANNONCE QUE « LA RÉFORME DES RETRAITES À LAQUELLE [IL S'EST] ENGAGÉ... SERA MENÉE À SON TERME.»

ALORS, IL FAUT ÉTENDRE LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !

Contrairement à ses affirmations, la réforme que Macron veut nous imposer, alors que la majorité n'en veut pas, n'est pas une réforme « juste ».

Nous l'établissons, preuves à l'appui, au verso de ce tract.

Si elle était juste, alors pourquoi la repousser de la génération 1963 (hypothèse initiale) à la génération 1975 ? Si elle était juste, pourquoi en exclure les professions pour lesquelles il annonce qu'elles bénéficieront d'aménagements particuliers ?

Et sous prétexte qu'il en recule la date, devons-nous accepter que, si elle ne s'applique pas à nous, elle s'applique à nos enfants ? Est-ce cela la « solidarité » tant mise en avant par le Premier ministre ?

**OUI NOUS POUVONS FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT,
NOUS DEVONS LUI IMPOSER LE RETRAIT DE SA REFORME !**

Contrairement aux espoirs du gouvernement qui a joué le « pourrissement » en se mettant en vacances, la division en annonçant des mesures pour certaines catégories, il n'y a pas eu de trêve. La grève à partir du 5 décembre se poursuit !

Dans de nombreux secteurs, la grève est installée (enseignement, SNCF, RATP, raffineries...). Dans de nombreux autres, des assemblées sont convoquées dès le jour de la rentrée. L'intersyndicale nationale appelle à faire du 9 janvier une journée où l'ensemble des salariés pourra affirmer sa volonté de faire reculer le gouvernement, par la grève et les manifestations.

C'est vrai, la grève nous fait perdre des jours de salaire.

Mais nous devons nous poser cette question : Sommes-nous prêt·e·s à perdre un, deux... cinq, six... jours de salaire pour ne pas perdre 100, 200... 500, 600... euros de retraites PAR MOIS ?

**LA RÉPONSE EST ÉVIDENTE ! RÉUNISSONS-NOUS DANS LES USINES, LES ATELIERS,
LES BUREAUX, LES AMPHIS, LES ÉTABLISSEMENTS...**

**DISCUTONS, DÉCIDONS ENSEMBLE, GÉNÉRALISONS LA GRÈVE
POUR LE RETRAIT DU PLAN DE DESTRUCTION DE NOS RETRAITES !**

Judi 9 janvier 2020

MANIFESTATION à 11 h 00 place Leclerc

(suivie d'une assemblée des secteurs en grève, Bourse du Travail, à 15 h 00)

L'intersyndicale nationale appelle à poursuivre les 10 et 11 janvier 2020 :

Vendredi 10 janvier 2020 :

DIFFUSION MASSIVE 7h30 Rond-point du Carrefour St-Serge. Rdv parking Mc Donald,

puis RASSEMBLEMENT DEVANT LA GARE À 11 H 00

Samedi 11 janvier 2020

MANIFESTATION à 14 h 30 place Leclerc

Angers, 6 janvier 2020

Retraites : MACRON veut imposer sa réforme !

« Il y a un problème de financement des retraites » : FAUX !

Le gouvernement annonce un prétendu « déficit » de 8 à 15 milliards d'euros en 2025 qui justifierait cette réforme. Ce prétendu « déficit » annoncé pour 2025 est estimé à partir de l'application stricte de la politique gouvernementale (blocage des salaires, réduction du nombre d'agents et destruction des services publics...)

Où trouver l'argent pour autant qu'il en manque ?

En 1980, les salarié-e-s devaient travailler 10 jours pour financer les dividendes versés aux actionnaires. En 2019, ils doivent travailler 49 jours.

49 jours de votre travail servent à rémunérer les rentiers, les financiers !

Cette année, rien que pour les entreprises du CAC 40, les actionnaires vont percevoir plus de 50 milliards d'euros, un record historique !

La richesse produite par notre travail doit-elle servir à emplir les poches actionnaires ou permettre à nos anciens de vivre dignement ? La réponse ne devrait-elle pas être évidente ?

« Le système par points est plus équitable » : FAUX !

Le système par points pénalise TOUTES les carrières, notamment les plus hachées : chômage, intérim, maladie, etc.

Moins on gagne durant sa carrière, moins on cumule de points !

Les salariés pauvres deviendraient des retraités miséreux !

« Il faudra travailler plus longtemps... » : VRAI... pour ceux qui le peuvent !

Avec cette réforme, l'âge « légal » de départ resterait à 62 ans, mais avec un malus de 5 % par an avant 64 ans. **On serait contraint de travailler plus longtemps ou partir avec une retraite amputée** (aujourd'hui, la moitié de ceux qui partent en retraite ne sont plus en emploi !)

Et qui décidera de la valeur du point ?

Le gouvernement ose nous dire que ce seront « les gestionnaires » (patronat et syndicats). Mais à une condition : qu'ils appliquent les décisions gouvernementales.

S'ils ne le font pas, ce sera comme pour l'Assurance chômage : le gouvernement reprendra la main.

Transformer les interlocuteurs sociaux en supplétifs de sa politique, voilà le projet gouvernemental !

« La retraite minimum à 1 000 euros » ? Mensonge ! Trucage !

Le gouvernement annonce **une retraite minimum à 1 000 Euros... Mais pour une « carrière complète » et au SMIC**. Pour les carrières incomplètes, hachées, en temps partiel imposé... Ce sera au prorata !

De plus, déjà, pour une carrière complète au SMIC aujourd'hui, la pension de retraite (de base + complémentaire) est de 970 euros, versés dès 62 ans. 1 000 euros, certes, mais versés à 64 ans ! Avec la décote de 5 % par an, ce sera 900 euros à 62 ans ! Tant pis pour ceux obligés de prendre leur retraite à cet âge.

Et de toute façon, 1 000 euros, c'est 42 euros sous le seuil de pauvreté. Où est le progrès ?

« Les femmes seront mieux traitées » : FAUX

Macron ment. Les femmes seraient au contraire les grandes perdantes du régime par points. Avec les carrières hachées et les temps partiels, etc., les femmes auraient forcément moins de points et donc moins de pensions, puisque leur retraite ne serait plus calculée sur les 25 meilleures années (privé) ou les 6 derniers mois (public) mais sur toute la carrière, chômage, arrêts maternité, temps partiel, congés parentaux compris.

Une étude récente de l'Institut de la Protection sociale (un institut pourtant proche du patronat) souligne les conséquences pour **les femmes qui dépendent du régime général : une perte de pension de 9,09 % pour les mères d'un enfant, de 17,21 % si elles ont deux enfants...**

« La solidarité entre générations est maintenue » : FAUX !

On n'aura pas la même retraite selon notre année de naissance : 1975, 1985, 2004 : les conditions seront différents selon l'année de naissance !

La retraite est un droit ! Pas une tombola ! Les jeunes nés à partir de 2004 seront les plus maltraités.

« Il n'est pas question de capitalisation... » : FAUX !

Les liens de Delevoye avec le monde des assurances privées l'ont contraint à la démission. **Les assureurs sont particulièrement intéressés à cette réforme parce que la baisse généralisée des pensions va pousser ceux qui le peuvent à des produits d'épargne privée** (fonds de pension), ce qui ne fera qu'accroître les inégalités.